

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Recue de la Semaine : Avis important aux communautés religieuses et aux paroisses, à l'occasion de loteries.—Jeanne d'Arc et le Canada: lettre postulatoire de Mgr Gravel, évêque de Nicolet.—Résolution adoptée par l'Assemblée Législative de Québec, à l'occasion de 50e anniversaire de l'avènement de Sa Majesté la Reine Victoria au trône.—L'exposition provinciale à Québec.—Ferme expérimentale à Trois-Rivières.

Causerie Agricole : De l'engraissement des bêtes à cornes en hiver.—Vente des animaux gras.

Sujets divers : Nécessité de l'enseignement agricole; c'est le moyen de cicatriser la plaie qui ronge nos campagnes, l'émigration; ce que Son Eminence le Cardinal Taschereau pense de la Gazette des Campagnes.—Importance de bien traire les vaches.—L'élevage des porcs.—Le poulailler; engraissement des poulets.

Choses et autres : Compatriotes, restez aux champs.—Développer l'instruction agricole dans les écoles primaires.

Recettes : Moyen de prévenir ou de guérir la loque des abeilles.—Manière de remettre en bon état les chapeaux après qu'ils ont été fortement mouillés.

Accueil fait à la "Gazette des Campagnes" par nos confrères de la presse.—Nous remercions bien sincèrement nos confrères du Courrier du Canada, de L'Étendard, du Pionnier de Sherbrooke, du Moniteur Acadien, du Quotidien, du Sorelois, du Journal des Campagnes, de L'Étudiant et de La Patrie de Troy, pour le bienveillant accueil qu'ils viennent de faire à la Gazette des Campagnes, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de publication de ce journal.

A proprement parler, la Gazette des Campagnes n'atteindra sa 25e année de publication que le 1er novembre prochain. Le 3 d'avril 1862 nous imprimions le premier numéro de la Gazette à Ste Anne de la Pocatière; mais dans l'intervalle des 25 années écoulées, nous avons dû en suspendre la publication pendant quelque temps, le manque de moyens nécessitant cette suspension.

Nous remercions également nos nombreux confrères de la presse de la province de Québec, même d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et des États-Unis, pour la reproduction presque constante qu'ils font de la Gazette des Campagnes, pour l'instruction de leurs lecteurs. Par ce moyen, ils nous procurent le précieux avantage d'être utile non seulement aux lecteurs de notre journal, mais aussi à la masse des cultivateurs qui reçoivent les journaux politiques.

REVUE DE LA SEMAINE

Archevêché de Québec, 15 avril 1887.

Monsieur l'Éditeur,

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec vous prie de rendre service aux paroisses et aux communautés en reproduisant l'extrait suivant d'une lettre de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, en date du 10 du courant.

"Depuis quelque temps le diocèse est parcouru par des individus venant d'Omaha, E. U., qui offrent aux Fabriques des églises et aux communautés religieuses leurs bons offices pour les aider à payer les dettes dont elles peuvent être gravées, et ce par le moyen de loteries organisées et conduites par eux. Afin de se faire accueillir plus favorablement, ils exhibent une pièce attestant que, par l'expédient mentionné plus haut, ils ont exonéré une communauté religieuse d'Omaha d'une lourde dette, qu'elle ne pouvait rencontrer que bien difficilement. Et comme encouragement dans leur acte de dévouement, ils se contentent de demander les signatures des Curés ou des Marguilliers ou des Syndics de répartitions ou des Supérieurs de communautés. Il y a de quoi tenter, comme vous voyez, et on peut se laisser prendre à l'appât.

"Me défiant beaucoup de ces offres si généreuses de services, qui me paraissent par trop intéressées, je me suis enquis auprès de l'Evêché d'Omaha de la véracité du fait attesté par ces étrangers, et mis en avant pour mieux tromper les personnes confiantes. La réponse donnée par M. le Secrétaire de cet Evêché, a été celle à laquelle je m'attendais. Une loterie en effet a été faite à Omaha sous le patronage et en faveur d'une communauté de Sœurs de Charité et le résultat a été celui-ci: la communauté a reçu quelques piastres de cette loterie, et les organisateurs ont empoché le resto. Il en sera de même ici, si on se laisse duper comme là-bas par des chevaliers d'industrie.

La conclusion à tirer est que vous devez éconduire fermement ces individus et vous donner bien de garde de leur octroyer vos signatures, dont ils se servent auprès des âmes charitables pour en extorquer de l'argent. De plus, qu'on n'agisse donc jamais en semblable cas, sans en référer à l'Ordinaire du diocèse, afin de s'épargner à soi et aux autres des mécomptes regrettables."

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

C. A. MAROIS, Ptre., C. S.

Secrétaire.

Jeanne d'Arc et le Canada.—Mgr l'évêque de Nicolet a adressé au Souverain Pontife une lettre postulatoire en faveur de la canonisation de Jeanne d'Arc. En unissant ses vœux à ceux des évêques de France, Sa Grandeur montre dans sa lettre combien l'amour de la France est toujours vivace aux cœurs des Canadiens.

Très Saint-Père.

Les fils du Canada français, quoique séparés de la France depuis plus d'un siècle, ont conservé, avec leur langue, un sentiment de véritable piété filiale envers leur ancienne mère patrie. Les heures mauvaises qui sonnent parfois pour elle les attristent, comme ils se réjouissent de tout ce qui peut la grandir aux yeux des autres nations et de la sainte Eglise. Aussi est-ce avec une joie très vive qu'ils ont suivi, des pays lointains qu'ils habitent, le concert d'éloges qu'elle fait résonner de nos jours, autour du nom glorieux de Jeanne d'Arc. C'est d'ailleurs un nom qui leur est cher à eux-mêmes. Il leur rappelle une des plus douces et plus saintes figures des temps modernes, et la plus prodigieuse intervention du ciel en faveur de la France. Quel bonheur, s'il leur était donné d'honorer sur les autels du Dieu vivant celle qu'ils ont appris dès leur enfance, à vénérer comme une martyre et une sainte ! Ils feraient alors répéter leurs clameurs joyeuses aux puissants échos du Saint Laurent, et, se donnant la main par dessus les vastes mers, la mère et la fille s'encourageraient mutuellement à porter sans défaillances, la noble devise de leurs communs ancêtres : " *Gesta Dei per Francos !* "

Le soussigné, évêque de Nicolet, au Canada, se faisant l'interprète des sentiments du clergé et du peuple de son diocèse, prie donc Votre Sainteté de lui permettre de déposer à ses pieds le vœu qu'il forme de son désir ardent de voir la douce et héroïque Jeanne d'Arc placée sur les autels par l'infaillible jugement du Vicaire de Jésus-Christ.

De Votre Sainteté, le fils très soumis,

† ELPHÈGE, Evêque de Nicolet.

Cinquantième anniversaire de l'avènement de Sa Majesté la Reine Victoria au trône.—Voici la résolution qui a été proposée à l'Assemblée Législative de Québec, à l'occasion de cet avènement et qui sera communiquée à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, avec prière de la transmettre au gouverneur général, qui la communiquera à Sa Majesté :

" Nous, les loyaux et fidèles sujets de Votre Majesté, députés à l'Assemblée législative de Québec, réunis

en session, saisissons avec empressement l'occasion du cinquantième anniversaire de l'avènement de Votre Majesté au trône, pour lui manifester les sentiments d'affection, de loyauté et de dévouement du peuple de cette Province.

" Nous nous faisons un devoir d'offrir à Votre Majesté le témoignage de notre reconnaissance pour l'amélioration apportée, durant ce règne, à la condition de ses sujets ; nous constatons surtout avec la plus profonde gratitude que, sous ce règne glorieux, le peuple Canadien a obtenu la plénitude des libertés constitutionnelles, et nous demandons respectueusement la permission d'exprimer l'espoir, que bientôt tous les peuples vivant sous le drapeau britannique, également favorisés à cet égard, posséderont avec nous les garanties inaltérables de concorde et de paix dont nous jouissons déjà.

" Nous prions le Très-Haut d'apporter à Votre Majesté, par l'affection et la fidélité de ses nombreux sujets, un soulagement aux labours qu'Elle s'impose pour leur bien être, et de permettre à Votre Majesté de présider encore longtemps aux destinées du vaste Empire sur lequel Elle règne si glorieusement depuis un demi-siècle."

L'Exposition Provinciale à Québec.—Voilà une question indépendante de la politique, ou devrait l'être du moins, qui s'offre à la discussion des journaux et du public : c'est celle de la prochaine exposition provinciale.

Où se tiendra cette exposition ?

S'il est juste de reconnaître que Québec s'est laissé devancer par quelque ville canadienne sur la voie du progrès commercial, faudrait-il encore laisser dire et admettre que notre pauvre vieille ville est hors de concours ?

Jusqu'à présent, l'on avait une bien grande excuse et un bien grand motif pour nous tenir en oubli, c'est l'absence d'un local.

Nous chassons bien vite la pensée, que cette excuse et ce motif aient été absolument les bienvenus et aient fait le bonheur de ceux qui s'intéressaient à ce que nous fussions oublié ; mais nous sommes prêts à croire qu'il faut toujours se défier de l'égoïsme de tout le monde, même de ses amis, et il nous est d'un bien grand avantage de pouvoir dire aujourd'hui que le local tant désiré par nous et si lent à apparaître, nous l'avons.

Le nouveau manège, dont l'inauguration se fera bientôt, est cette construction qui devra désormais, si l'on ne s'en tient qu'aux objections jusqu'à présent opposées, nous assurer l'exposition provinciale à tour de rôle.

Et nous n'en serons pas fâchés.

Nous le serons si peu qu'il nous agréerait fort de prendre rang dès l'automne prochain.

M. Jules Tessier M. P. P. et conseiller de Ville à Québec, a eu l'heureuse idée de prendre l'initiative de cette discussion, nous dirons plus justement de cette conversation, car il n'y a eu guère jusqu'à cette heure que des propos, des suggestions plus ou moins officielles ; ce qui ne veut pas dire que ce ne soit pas beaucoup, et que M. Tessier n'ait pas bien mérité de nous.

Dès l'année dernière, nous avions déjà parlé de cette question, et nous n'avons joué alors d'autre rôle

que celui d'un précurseur dont la voix a eu tout le temps depuis d'être oubliée, car, nous le savons maintenant, la question de l'exposition à Québec ne devait suivre, nous disons bien suivre, que de loin les progrès de la construction du manège.

M. Tessier, lui, n'eût-il que cet avantage sur nous, ce que nous nous gardons bien de prétendre, aura toujours celui-là d'arriver au bon et moment de pouvoir parler là où il faut parler.

Nous souhaitons bien que sa voix soit entendue au gouvernement, au Conseil de ville, et dans tout Québec.

Ce n'est pas sur de semblable sujet qu'il convient de laisser parler dans le désert. Les vrais politiques ne voient pas là de compromissions, et notre intérêt bien entendu devrait toujours voiler à nos yeux des antipathies faites beaucoup trop générales.

Nous aurons tout le temps de nous préparer, d'agiter l'opinion, selon l'expression accréditée, et nous aimons à croire que l'automne prochain ne nous prendra pas cette fois au dépourvu.

Nos capitalistes voudront bien se rappeler—nous n'oserions dire comprendre—qu'une exposition industrielle, agricole, artistique, etc., etc., c'est du capital aussi, et que l'expérience acquise en ces années d'industrie nous a amplement édifiés sur l'avantage qu'elle apporte à un pays, à une ville, pour peu qu'une ville suive encore le progrès matériel et ne soit pas devenue un musée d'antiquités.

Or Québec, malgré ses vieilleries, qu'on le sache bien, et nous serions désespéré qu'on ne le sût pas bien, n'a pas que des ruines; elle a ses chemins de fer, son trafic maritime, ses établissements de commerce, son havre superbe, en attendant son pont, et tout cela, si ce n'est du moderne déjà, mérite bien du moins qu'on le modernise.—E. C.—*L'Événement*.

Ferme expérimentale à Trois-Rivières—Ce matin, 20 avril, à 10 heures et demie, le Comité d'Agriculture recevra la visite d'une députation composée des RR. MM. Montminy et Garon, et de MM. Barnard, J. C. Chapais, Praxède LaRue et J. P. Tardivol. Ces messieurs ont été choisis en janvier dernier, lors du Congrès Agricole tenu à Trois-Rivières, pour venir présenter à la législature les résolutions qui y furent adoptées. Ce congrès important, qui réunit plus de mille personnes s'intéressant à la cause agricole, suggère entre autres choses l'établissement d'une ferme expérimentale à Trois-Rivières sous la direction d'un ordre religieux.

Cette ferme servirait à l'instruction agricole des cultivateurs vieux ou jeunes, riches ou pauvres qui y viendraient étudier la culture en générale ou une branche spéciale les concernant davantage.

Les pauvres recevraient une rémunération pour leurs travaux et les riches paieraient une légère contribution.

Les religieux qui dirigeraient l'établissement seraient des experts qui auraient aussi la mission d'aller donner des conférences pratiques par toute la province.

Il est admis de tous ceux qui s'y entendent qu'avec une culture mieux dirigée, plus rationnelle, les produits agricoles de la province qui représentent aujourd'hui près de cinquante millions de piastres don-

neraient un rendement d'une valeur trois fois plus grande.—*L'Électeur*.

CAUSERIE AGRICOLE

DE L'ENGRAISSEMENT DES BÊTES À CORNES EN HIVER.

L'engraissement des bêtes à cornes en hiver ne peut se faire que dans des étables bien chaudes, mais qu'il est facile d'aérer à volonté sans amener de trop brusques changements de température. Le contact de l'air froid retarde l'engraissement d'un animal; on a même remarqué que les bestiaux placés près des portes de sortie, profitent moins de leur nourriture et engraisseraient lentement.

Dans nos localités, on a l'habitude de donner trois repas par jour aux bœufs à l'engrais; mais nous croyons qu'il vaudrait mieux ne donner que deux repas afin de donner aux bêtes plus de temps de digérer leur nourriture. Dans cette dernière condition, chaque repas doit durer environ deux heures: celui du matin, commencera vers six à sept heures et finira à huit ou neuf heures; le repas du soir, commencera à trois heures et finira à cinq heures.

Voici comment agissent les meilleurs engraisseurs de bêtes à cornes:

Les aliments sont variés et distribués en petites portions, et ils ne donnent une nouvelle quantité d'aliments que lorsque la précédente est consommée. Ils donnent d'abord les fourrages les moins succulents, car alors les animaux sont en appétit. Il est facile de concevoir qu'après la fin du repas, les animaux étant rassasiés, refuseraient les fourrages peu succulents. Pour cette raison, la première partie du repas doit être formée de foin, surtout de celui de seconde qualité; on pourra même y mélanger un peu de paille. La seconde partie sera formée de très bon foin. Si l'on a des racines de qualités diverses, les moins bonnes sont données en troisième lieu. Après cela, on donne à boire aux animaux. Il est très bon de les laisser boire à discrétion, mais il n'est pas nécessaire de laisser de l'eau constamment devant eux. L'eau prend une part considérable dans le succès de l'engraissement des animaux; elle aide à délayer les aliments et facilite la digestion. Il est donc bon d'exciter les animaux à boire autant qu'il est nécessaire, et pour cela on peut avec avantage mettre dans l'eau un peu de farine de grains. Après avoir bu, les bestiaux sentent encore le besoin de manger; on leur donne alors un peu de foin pour terminer leur repas.

Ces données ne sont pas une règle; elles ne sont qu'un exemple bon en soi, mais qu'il faudra varier suivant les circonstances.

Il n'y a qu'une règle essentielle à suivre dans l'engraissement des bœufs: c'est de leur faire consommer le plus d'aliments possible, dans le moindre espace de temps, sans cependant les dégoûter. Ainsi, au début, il ne faut pas leur donner trop de nourriture. Les rations doivent être ni très fortes, ni très riches; sans cette précaution, la satiété arriverait bientôt et l'engraissement de l'animal ne serait qu'un peu plus lent. Les rations, faibles d'abord, doivent être augmentées graduellement jusqu'à ce qu'on arrive à la limite de l'utile, et cette limite est lorsque l'animal est rassasié sans avoir perdu la moindre parcelle de nourriture.

Près d'un mois doit s'écouler avant que l'animal reçoive les aliments les plus recherchés qu'on a réservés pour l'engraissement.

Si l'on sait varier convenablement la nourriture, on peut porter la ration jusqu'à 40 et même 60 livres de foin par jour, ou l'équivalent en d'autres aliments, suivant la taille de l'animal à l'engrais.

De tous les fourrages, ceux qui conviennent mieux à l'engraissement des bêtes à cornes, sont les légumineux, tels que trèfle, jargeau, vesce, pois, vesces et lentilles coupés lors de leur pleine floraison.

Parmi les racines fourragères celles que l'on recherche de préférence sont les betteraves, elles sont très nourrissantes et les bœufs à l'engrais ne s'en dégoûtent pas. On peut leur faire consommer jusqu'à 70 livres et même 80 livres de betteraves par jour, et au bout de trois à quatre mois c'est encore la nourriture qu'ils préfèrent.

Les pommes de terre crues sont encore plus nourrissantes que les betteraves, mais les animaux s'en dégoûtent plus vite. Lorsqu'elles sont crues, les pommes de terre sont dangereuses, car elles contiennent un principe vénéneux, et pour cette raison on ne peut pas en donner plus que le quart de la ration journalière. A l'égard des patates cuites à la vapeur, ce principe malfaisant disparaît; elles sont dans ce dernier cas un aliment sain, économique et excellent.

Pour nourrir très bien les bœufs à l'engrais, on leur donne un cinquième de la ration de pommes de terre crues et les quatre-cinquièmes en betteraves. La meilleure betterave est la blanche de Silésie.

Chez quelques éleveurs très expérimentés, on nourrit les bœufs à l'engrais de la manière suivante: Au début de l'engraissement, on leur donne par jour 15 livres de foin, 5 livres de paille, 25 livres de betteraves et 5 livres pommes de terre. Au milieu de l'engraissement, on augmente la richesse de la nourriture et on donne aux bœufs la même quantité de foin et de paille, avec 36 livres de betteraves, 9 livres de pommes de terre et 10 livres de grain moulu, par jour; vers la fin de l'engraissement on donne encore 20 livres de foin, 5 livres de paille, 15 livres de betteraves, 4 livres de pommes de terre et 15 livres de grain moulu. Ces quantités s'appliquent aux bœufs de taille moyenne; il faudra donner plus aux bœufs de grande taille, et moins à ceux de petite taille.

Dans certaines localités où les engraisseurs ont à leur disposition des résidus de brasseries ou de distilleries, on prend ces résidus comme base de l'engraissement qui dure à peu près quatre mois. Généralement on compose la ration de la manière suivante: 1er mois, — 90 livres de résidus, 10 livres de pain de lin ou grain moulu avec lesquels on fait une soupe ou boulette, et 12 livres de foin haché; 2me mois, — 84 livres de résidus, 10 livres de pain de lin ou grain moulu que l'on donne en boulette, et 12 livres de foin haché; 3me mois, — 80 livres de résidus, 12 livres de pain de lin ou grain moulu, et 12 livres de foin haché; 4me mois, — 75 livres de résidus, 10 livres de pain de lin ou grain moulu, et 12 livres de foin haché. D'ordinaire le foin haché est mélangé avec les résidus de brasseries ou de distilleries. On donne par jour six livres de paille comme litière pour chaque animal.

Les bœufs à l'engrais doivent boire à discrétion. Quelques éleveurs ont l'habitude de mettre leurs bœufs dehors deux ou trois fois par jour, pour les conduire à un abreuvoir disposé à cet effet. Les bœufs profitent de ce moment de liberté pour sauter et gambader; ces mouvements violemment retardent l'engraissement et il en résulte quelquefois des accidents. Il vaut donc mieux faire boire les bœufs à l'étable, dans des cuvettes par exemple qu'on enlève après qu'ils ont bu suffisamment.

C'est pendant que les animaux prennent leurs repas, qu'on enlève les fumiers et les litières sales pour en mettre de nouvelles. Après quoi, on étrille légèrement les bœufs; les bons engraisseurs tiennent à ce que cette dernière opération soit faite tous les jours.

Les repas doivent toujours être donnés à des heures fixes et ne jamais les changer. On ne saurait se faire une idée de l'importance qu'il y a de tenir à cette règle, quant au succès à obtenir dans l'engraissement du bétail. Pour s'en convaincre que l'on fasse l'expérience sur deux paires de bœufs, à quantité égale de nourriture; mais l'une recevant la nourriture à des heures fixes, et l'autre traitée avec négligence, et l'on verra bientôt une grande différence dans les résultats.

Après les repas, personne ne doit rester à l'étable. Il faut que les animaux à l'engrais jouissent de la plus complète tranquillité, afin qu'ils puissent se coucher, se reposer et digérer.

La quantité des aliments donnés à chaque repas doit également être très régulière. Les serviteurs expérimentés sont assez habiles à observer cette pratique, cependant ils n'ont pas toujours la sûreté de la mesure et de la pesée. Pour obvier à cet inconvénient, il est donc nécessaire que le maître de la ferme fasse peser tous les fourrages et mesurer toutes les racines et les grains qui devront servir à l'alimentation des animaux à l'engrais.

Dans l'engraissement des bêtes à cornes, il y a un certain point qu'on appelle *fin gras*. Généralement il n'y pas davantage à atteindre cette limite, car pour y arriver il faut des dépenses énormes; l'augmentation de valeur chez les animaux qu'on a ainsi engraisés n'est pas proportionnelle pour compenser le surplus de nourriture qu'ils ont reçu et des soins supplémentaires qu'il a fallu leur donner. L'engraiséur doit calculer si l'augmentation de suif et le prix plus élevé d'une viande *fine grasse* lui seront payés de manière à l'indemniser de la plus longue durée de l'engraissement et de la valeur plus grande des aliments distribués aux bœufs pendant la dernière période de l'engraissement. En général le *fin gras* n'est pas assez payé, et nous croyons que l'engraiséur trouvera qu'il y a plus de profit à engraisser deux bœufs l'un après l'autre, chacun pendant trois mois, qu'un seul bœuf pendant six mois.

Beaucoup d'engraiséurs ont pour habitude de saigner leurs animaux vers la fin de l'engraissement. Ce soin n'est pas indispensable, il est même utile pour baisser le ton que les fibres ont acquis et au moyen duquel elles résistent à l'infiltration grasseuse; elle est utile pour diminuer l'énergie organique, qui se débarrasse du surplus de la nutrition; elle est très utile vers la fin de l'engraissement, car il arrive un

moment où les animaux manquent d'appétit et la saignée leur remet l'appétit qu'ils ont perdue.

Un vétérinaire qui fait autorité dit que la saignée devient avantageuse et quelquefois nécessaire lorsque les animaux sont arrivés à l'état désigné par l'expression en *chair*, mais qu'elle est toujours inutile, très souvent nuisible au début de l'engraissement.

Le sel est très bon dans l'engraissement des bœufs, c'est un assaisonnement qui relève le goût des fourrages et les fait consommer avec plus d'avidité par le bétail; pour cette dernière raison, nous pouvons dire qu'il en hâte l'engraissement. Le sel ne nourrit pas, mais il stimule, il facilite la digestion, il excite à boire et l'animal consomme et s'assimile une plus grande quantité de nourriture. On pense en Allemagne que le sel est de nécessité absolue pour un bon engraissement. Les Suisses disent: *Une livre de sel fait dix livres de graisse*. D'ordinaire le sel est dissous dans l'eau dans la proportion de trois quarts d'once de sel pour cinq pots d'eau à chaque repas. Ces proportions sont pour des bœufs de taille moyenne; on les diminue pour ceux de petite taille, et on les augmente pour ceux de grande taille.

L'engraissement des vaches.—On engraisse généralement les vieilles vaches et les vaches stériles avant de les livrer à la boucherie. Pendant la période d'engraissement, leur alimentation est absolument la même que celle des bœufs à l'engrais. On doit faire tarir le plus tôt possible une vache à l'engrais, car les aliments ne peuvent servir à la fois à la production du lait et de la graisse. On parvient à faire tarir une vache en aspergeant son pis avec de l'eau froide immédiatement après qu'on a traité. On la traite ensuite une fois seulement par vingt-quatre heures, puis on éloigne de plus en plus les trayages à mesure que le lait diminue, et bientôt on ne traite plus. Si on cessait tout-à-coup de traire une vache sans avoir pris préalablement ces précautions, il lui surviendrait au pis des engorgements et des abcès.

Vente des animaux gras.—Il est toujours avantageux de mettre en pratique le principe de vendre les animaux gras dès que l'on trouve occasion de les bien vendre. Il arrive souvent que les bêtes n'augmentent pas de valeur en proportion de ce que coûte leur nourriture journalière, et nous croyons que quand on trouve un prix raisonnable pour l'achat d'un animal gras, on doit le vendre. Si l'on veut seulement faire le calcul de pertes déjà subies pour n'avoir pas vendu nos animaux lorsqu'un prix raisonnable nous était offert, on s'apercevra que ces pertes se sont souvent renouvelées sur la ferme. Il en est de la vente des animaux gras comme de tous les autres produits de la ferme: il ne faut jamais refuser des prix raisonnables qui nous sont offerts sur les marchés, n'importe quels produits nous ayons à vendre, car nous courons le risque de subir des pertes qui dépassent le surplus que nous aurions désiré obtenir sur la vente de nos produits agricoles.

L'enseignement agricole.

Dans presque tous les pays, on comprend aujourd'hui que les procédés agricoles doivent être modifiés dans le sens d'une plus large et plus économique production, et que pour atteindre fructueusement ce but,

il faut imprimer à l'enseignement un cachet spécial, car l'homme ne fait bien une chose que lorsqu'il la connaît parfaitement: "Tant vaut l'homme, tant vaut la terre."

Cette question de l'enseignement agricole, par tous les moyens possibles, soit par nos écoles primaires, soit par des écoles spéciales d'agriculture, soit par les cercles agricoles et les conférences, soit même par les journaux d'agriculture, a été agitée depuis cinquante ans dans notre pays par les hommes les plus profondément dévoués à la cause par excellence de l'agriculture; des moyens multiples ont été suggérés et adoptés pour en arriver à un but pratique. Malheureusement nous avons essayé à entraver, parfois par des moyens inavouables, l'action des gouvernants disposés à donner leur appui à ce mouvement patriotique s'il en est un; et les plus acharnés à s'y opposer se trouvaient parmi les cultivateurs qui devaient le plus en profiter. Au lieu de chercher à consolider les moyens à notre disposition, nous avons essayé de miner à leur base les institutions et les œuvres agricoles les plus propres à assurer le succès de l'enseignement agricole dans nos campagnes, soit à l'égard des enfants, soit à l'égard des adultes. Nous qui sommes à l'œuvre depuis vingt-cinq ans, nous en savons quelque chose.

Pendant qu'il en est temps, que la charrue n'est pas absolument déserte, réagissons contre ce mouvement funeste qui fait la honte de ceux qui y prennent part. Ayons un grand honneur et en profonde vénération tout ce qui pourrait contribuer à répandre largement l'enseignement agricole dans nos campagnes. Initiions l'enfant, le jeune homme, aux secrets de la science agricole; il conservera par là le goût du travail pénible des champs, il apprendra à respecter la profession de son père, qui sera pour lui, non plus un travail abrutissant, mais une étude raisonnée et pour ainsi dire un art.

Là est l'avenir des campagnes et pas ailleurs, quoiqu'il y ait des cultivateurs qui paraissent en douter; c'est par ce moyen que nous cicatrisonnerons la plaie qui ronge nos campagnes: l'émigration de nos compatriotes vers les Etats-Unis. Depuis longtemps on cherche un remède à ce mal. Eh bien, ce remède, nous ne le voyons que dans la diffusion des connaissances agricoles. Faisons du laboureur un travailleur intelligent, pouvant raisonner toutes les opérations de la culture, aimant son travail parce qu'il y trouve une compensation à ses rudes labeurs. Il doublera et triplera même ses produits, et pourra payer une main-d'œuvre qui aujourd'hui fait la campagne et court peupler les villes des Etats-Unis, alléchée par de trompeurs espoirs.

Ne désespérons pas de la cause de l'enseignement agricole qui depuis cinquante ans a été l'objet de la plus grande sollicitude de la part des véritables amis de l'agriculture, et qui est si lente à être patronnée par ceux qui doivent en profiter. Que tous les dévouements se mettent à l'œuvre, mais surtout n'allons pas paralyser les efforts de ceux qui par vocation sont appelés à aider à ce mouvement patriotique et urgent à l'heure qu'il est: nous voulons parler du *journaliste agricole* qui assurément a une mission difficile à remplir, puisque parfois il lui arrive de compter parmi ses pires ennemis des hommes qui auraient intérêt à

l'encourager. En dépit de cela, nous nous sentons le courage de poursuivre notre œuvre en autant que nos moyens pécuniaires nous le permettront, et que nous serons aidé par ceux qui ont mission spéciale de promouvoir le progrès agricole dans notre pays : nos gouvernants ; nos efforts ne peuvent aller au-delà. Si d'un côté nous avons parfois à subir des contrariétés bien amères, nous recevons d'ailleurs, pour nous encourager dans la poursuite de notre œuvre, des approbations qui nous honorent beaucoup. Nous pouvons citer particulièrement les paroles que nous adressait, l'automne dernier, Son Eminence le Cardinal Taschereau, alors que nous avions l'honneur de lui être présenté par notre vénérable curé, à Ste-Anne. Son Eminence nous disait : " En publiant la *Gazette des Campagnes*, vous accomplissez une mission bien utile aux cultivateurs, et je vous engage à la poursuivre avec courage et persévérance ; les amis de l'agriculture vous en seront reconnaissants, et Dieu ne manquera pas de vous bénir et de vous soutenir dans ce beau et noble travail. "

Importance de bien traire les vaches.

En parlant de la tenue d'une laiterie, nous avons déjà dit que l'importance de ses produits dépend, en grande partie, de la fidélité de la personne chargée de traire les vaches ; car, soit par négligence, manque de savoir ou autrement, il arrive qu'une vache perd en lait la moitié de ce qu'elle aurait donné si elle eut été traitée avec le plus grand soin. Le cultivateur doit donc de rigueur tenir à avoir à son service des personnes parfaitement entendues quant à la manière de traire les vaches ; si le troupeau comprend plusieurs vaches, il est même important que le maître d'une ferme ou la ménagère surveille cette opération afin de s'assurer qu'elle soit bien faite. Chaque fois que l'on s'aperçoit qu'une vache diminue en lait, il faut tout aussitôt essayer de voir quelle en est la cause afin d'y apporter remède.

Il est personne, sans doute, qui ne puisse traire une vache, mais autre chose est de la bien traire. Il en est qui feront preuve d'une grande célérité et qui traitent sept à huit vaches tandis qu'une autre n'en traite que quatre dans le même temps, et l'on ira jusqu'à apprécier cette qualité comme économie de temps dans le service d'une laiterie. Le cultivateur qui a l'expérience des opérations d'une laiterie, qui sait en apprécier tous les détails, ne donnera pas sa préférence à une telle personne, car il sait qu'à part la vitesse dans le trayage, il y a bien des choses à éviter, bien des soins à prendre. On le sait, l'exploitation laitière est la plus générale dans nos campagnes, et si par le manque de soins et de vigilance, nous consentons à perdre chaque été 50 par cent sur le rendement en lait de nos vaches, nous ne sommes pas justifiables de répéter à tout propos que l'agriculture ne paie pas, surtout quand par notre propre faute nous perdons des milliers de piastres.

Comme les trayons deviennent durs et distendus par la quantité de lait qu'ils renferment, la vache ne demande pas mieux de donner son lait par le soulagement qu'elle en reçoit. La constante pratique d'être traitée à des heures régulières lui fait désirer ce moment, et si elle ne se soumet pas à ce trayage, c'est

qu'elle redoute les mauvais traitements qu'on lui fait subir à chaque trayage. Ainsi donc quand une vache a été patiente à être délivrée de son lait et qu'après un certain temps elle devient maussade et difficile à traire, le propriétaire de cette vache peut facilement en augurer la cause dans les mauvais traitements que lui fait subir celle qui est chargée de la traire. Dans ce dernier cas, il arrive assez souvent que le cultivateur se plaint que ses vaches diminuent en lait, que souvent il y a du sang dans le lait, que le pis des vaches est enflammé, et cependant il ne lui vient pas à l'idée qu'avec plus de vigilance de sa part à l'égard du trayage des vaches, il parviendrait à en découvrir la véritable cause.

Il est encore une autre cause qui influe beaucoup sur la diminution du rendement en lait, et qui demande que l'on y porte attention : c'est de retarder trop longtemps à traire les vaches, comme c'est trop souvent le cas dans le temps le plus pressé des travaux des champs, de la moisson, principalement le soir ; les vaches qui devraient être traitées à 5 heures du soir, ne le sont que de 6 à 7 heures. À l'égard des vaches qui donnent beaucoup de lait, c'est leur causer tellement de souffrances qu'elles deviennent nerveuses et très agitées. Cette manière d'agir contribue à les tarir promptement, et après un mois ou deux, de bonnes laitières qu'elles étaient elles ne donneront qu'un pot ou deux de lait par jour. Pour un cultivateur qui a de dix à quinze vaches traitées de cette façon, c'est s'imposer sciemment de lourdes pertes.

Une vache doit être traitée jusqu'à la dernière goutte, car le dernier lait est toujours le plus riche.

Avec une nourriture régulière et abondante, ayant bien soin de la traire avec soin et douceur, une vache sera non-seulement tranquille et facile à traire, mais elle donnera du lait en quantité et pendant longtemps.

Le cultivateur qui a l'ambition d'obtenir les plus grands profits de son exploitation laitière, tient surtout à avoir à son service des personnes soigneuses à l'égard de ses animaux. Dès qu'il s'aperçoit que ses vaches diminuent en lait, il est prompt à en deviner la cause. Il lui suffit de s'apercevoir que ses vaches sont difficiles à traire pour se convaincre que les personnes qui sont chargées de cette opération la font très mal, et il a vite fait d'y apporter remède.

L'élevage des porcs.

Les porcs dans un grand nombre de fermes sont généralement mal tenus, sous bien des rapports, et il n'est certes pas étonnant que les bénéfices que l'on obtient de leur élevage ne soient pas satisfaisants, et dans bien des cas ne compensent pas même des frais de nourriture que l'on donne à ces animaux. Les porcherics sont mal aérés, les purins n'ont pas d'écoulement, et les porcs se trouvent ainsi dans la nécessité de se vautrer dans la fange, quoiqu'ils aiment par-dessus tout la propreté.

En hiver surtout et jusqu'à ce que chaque cultivateur soit obligé d'enfermer ses porcs pour protéger ses propres champs, le séjour habituel de ces animaux dans un bon nombre de fermes, est le chemin public ; et cette manière d'agir est une occasion de dommages assez considérables, dans les villages surtout où tant

de monde ont à souffrir des dégâts causés par ces porcs. Il vaudrait bien mieux avoir des porcheries convenables, chaudes, tenir ces animaux enfermés tout l'hiver et les bien nourrir. Dans ces conditions les porcs profiteraient mieux, et le printemps on n'aurait pas des charpentes osseuses qui pour arriver à une pesanteur de deux à trois cents livres l'automne suivant, exigent le triple plus de nourriture qu'il aurait fallu si ces porcs eussent été gardés en bonne condition pendant tout le temps de leur premier hivernement. Ainsi donc, pour que l'élevage des porcs soit rémunérateur, rapporte profit, il faut qu'ils soient tenus dans un état constant de propreté et très bien nourris.

Les porcs sont les animaux de la ferme qui s'assimilent le mieux les aliments de toute nature qu'on leur distribue, et qui en font ressortir le prix le plus élevé.

Nous ne saurions trop engager les cultivateurs à soigner mieux leurs porcheries et à ne pas laisser les porcs qu'ils hivernent chercher au hasard leur nourriture sur la voie publique, comme la chose arrive dans plusieurs fermes. Nous le répétons, il faut les abriter convenablement contre les intempéries des saisons, que les porcheries soient tenues proprement pour ne pas exposer ces animaux à une humidité constante, et les bien nourrir tout le temps de l'élevage jusqu'à ce qu'ils soient en état d'être livrés à la boucherie. Nous avons la certitude qu'en agissant ainsi, ils obtiendront des résultats satisfaisants : les porcs auront une croissance plus rapide, ils s'engraissent plus facilement, et le prix de revient de la viande sera de cette façon moins élevé.

Le poulailler.

Il y a beaucoup à apprendre quant à la bonne tenue d'un poulailler, si nous voulons que cette exploitation soit lucrative. Ceux mêmes qui se livrent spécialement à l'élevage des volailles font souvent erreur dans la manière de les élever; il leur faut des années de pratique avant qu'ils soient convaincus que les oies, les canards, les dindes et les poulets doivent être séparés "suivant leur espèce"; que les jeunes poulets ne doivent pas être placés en commun avec les vieilles poules; qu'il y aurait perte à garder un trop grand nombre de poules dans un même poulailler si cet encombrement était un obstacle à leur développement; que l'état de graisse d'une poule est nuisible à sa pondaison; qu'une poule ne ponde pas davantage, à moins qu'elle ait à sa disposition et en abondance de l'eau fraîche; qu'il faut faire en sorte que les volailles soient constamment occupées à la recherche de leur nourriture; que les volailles doivent être à l'abri des intempéries des saisons; que le poulailler doit être nettoyé tous les jours; que les prix des marchés doivent être surveillés avec attention afin d'obtenir les plus hauts prix soit pour la vente des œufs ou des volailles elles-mêmes. Nous n'en finirions pas s'il fallait donner ici tous les détails que comporte la bonne tenue d'un poulailler, pour en retirer les plus grands avantages possibles. Mais ceux que nous venons de donner suffisent pour démontrer que l'élevage des volailles commande une grande attention et des soins vigilants qu'il ne faut jamais négliger.

— Les poulets peuvent être engraisés dans l'espace de douze à quinze jours, si on les garde dans un endroit noir et qu'on leur donne autant de nourriture qu'ils pourront en consommer.

Choses et autres.

Compatriotes, restez aux champs.—Nous lisons ce qui suit dans le *Travailleur*, journal publié à Worcester, aux Etats-Unis: "Compatriotes du Canada qui seriez tentés d'émigrer, demandez à vos compatriotes expatriés ce qu'il en coûte de vivre loin du pays qui conserve leur souvenir le plus cher. Restez aux champs qui ont été fécondés des sueurs de ceux que vous aimez; emparez-vous des terres fertiles que l'immigration européenne menace de vous enlever; soyez des colons courageux et fermes, et vos enfants heureux et prospères béniront plus tard votre mémoire."

Développer l'instruction agricole dans les écoles primaires.—Le jeune cultivateur plus instruit, plus habile dans les opérations de son état, s'attachera davantage à une profession qui honore l'homme: au lieu d'être servilement à la remorque de la routine, il produira pour les besoins du marché les denrées qui lui procureront le plus de bénéfice, il produira à bas prix parce qu'il sera à même d'appliquer les procédés nouveaux, les instruments les plus économiques dont il connaîtra l'usage et la manière de s'en servir.

Ce que peut faire le vrai mérite.

La vente sans précédent du *Siroy allemand*, de Boschee, depuis quelques années, a étonné le monde. C'est sans doute le remède le plus sûr et le meilleur, qui ait jamais été découvert pour la guérison prompte et efficace du Rhume, de la Toux et des troubles les plus sévères au poumon. Il agit d'après un principe différent des prescriptions ordinaires données par les médecins, car il ne guérit pas une toux en laissant la maladie encore dans le système, mais au contraire, il éloigne la cause du mal, guérit les parties affectées et les laisse dans une condition purement saine. Une bouteille gardée à la maison pour en faire usage quand la maladie vient épargnera le médecin et une longue maladie. Un essai vous convaincra de ces faits. Ce remède est positivement vendu par tous les droguistes et les marchands en général. Prix: 75 cents pour de grandes bouteilles.

RECETTES

Moyen de prévenir ou de guérir la loque des abeilles.

La loque, ou pourriture du couvain, a pour cause: ou le défaut de chaleur, ou l'air vicié de la ruche, ou encore la nourriture peu substantielle que ce couvain a reçue. La dysenterie est presque toujours la suite inévitable de ces causes.

Pour prévenir la loque, il faut toujours faire de fortes populations. Les ruches doivent être épaisses ou bien abritées, peu élevées de corps et assez distantes du sol pour ne pas souffrir de l'humidité; donner, enfin, à chacune des ruches à conserver, aussitôt les fleurs mellifères épuisées, le complément de nourriture nécessaire pour aller jusqu'à la saison prochaine. Cette nourriture doit être plutôt chauffante que froide et se composer de sirop de cassonade ou sucrée avec une faible quantité de gros miel pour en donner le goût au sirop.

Aussitôt qu'une ruche est loqueuse, il faut au plus tôt en asphyxier la population, faire tomber toutes les abeilles autant que possible, rogner tous les rayons jusqu'au miel opercule, passer la ruche sur une feuille de soufre en ignition, percer au sommet un trou de 2 à 3 pouces, dont on empêche l'issue aux abeilles en le couvrant d'un petit morceau de toile en fil de fer, réintégrer ensuite la population dans la ruche, ou mieux deux populations ensemble. Après que les abeilles sont entièrement revenues à elles, on les laisse monter dans une calotte (en attendant que la ruche soit disposée). Aussitôt que les abeilles sont parfaitement établies dans leur ruche, on leur donne deux livres au plus de sirop de cassonade ou sucre additionné d'une faible quantité de miel de presse auquel on a mélangé deux pinçes de fleur de soufre.

Manière de remettre en bon état les chapeaux après qu'ils ont été fortement mouillés.

Rien n'est plus nuisible aux chapeaux que la pluie et la poussière; cette dernière s'imprègne entre les filaments du feutre et le rend crasseux et malpropre. Pour éviter cet inconvénient, il suffit de brosser soigneusement chaque jour un chapeau. Mais, lorsqu'il a été fortement mouillé, il faut l'essuyer partout avec un linge suffisamment doux, jusqu'à ce que l'on ait étanché l'eau qui se trouve à sa surface. On change la place du linge chaque fois, et l'on frotte en tournant dans le sens des poils. Si le chapeau se trouve déformé, on le rétablit avec les mains dans son état primitif, et on le suspend jusqu'à un moment où il sera presque sec; alors on le brosse à plusieurs reprises pour faire prendre aux poils la direction qui leur convient. Si l'on trouve qu'ils n'aient pas assez de lustre, on peut facilement leur en donner un plus brillant, en les repassant avec un fer à repasser le linge, et on termine l'opération en leur donnant un nouveau coup de brosse.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPERIEURE.
District de Kamouraska.

No. 902.

PRUDENT RENOUF, rentier, Hospice Renouf, *yeoman*, d'abord assisté et autorisé par son conseil judiciaire ci-après nommé, Gonzague Renouf, charbon, Joseph Rioux, marchand, Gonzague Rioux, marchand, Alphonse Rioux, marchand, François-Xavier Lemieux, commis, époux commun en biens de Dame Emma Rioux, et la dite Dame Emma Rioux d'abord assistée et autorisée par son dit mari, Dame Marie Virginie Rioux, épouse contractuellement séparée, quant aux biens, d'Alphonse Rioux, cultivateur, fils de Narcisse, et le dit Alphonse Rioux mis en cause pour assister et autoriser sa dite épouse, Cédulie Rioux, fille majeure et usant de ses droits, Ludger Renouf, *yeoman*, Narcisse Renouf, *yeoman*, tous de la paroisse de Notre-Dame des Neiges de Trois-Pistoles, Louis Roy, cultivateur, de la paroisse de St-Simon, époux commun en biens de Dame Marie Clémentine Renouf, et la dite Dame Marie Clémentine Renouf, d'abord assistée et autorisée par son dit mari, et le dit Louis Roy en sa qualité de tuteur d'abord élu en justice à Théophile Renouf, enfant mineur de feu Théophile Renouf, cultivateur de Trois-Pistoles, et de feu Dame Lucie Roy, son épouse, et aussi en sa dite qualité de conseil judiciaire du dit Hospice Renouf sus-nommé, Maxime Dumont, cultivateur, de St-George de Cacouna, en sa qualité de tuteur d'abord élu en justice à Justine, Amélie, Ernestine, Marguerite et Jean-Baptiste Dumont, enfants mineurs issus de son mariage avec feu Dame Marie Virginie Renouf, Maxime Dumont fils, cultivateur, du dit lieu de St-George de Cacouna, Ernest Rioux, mécanicien, de la ville de Fraserville, tous, à l'exception des dits Gonzague Renouf et Ludger Renouf, en leur qualité d'héritiers bénéficiaires de feu Cyprien Renouf, marchand, de la dite paroisse de Trois-Pistoles, Dame Marie Hélène Rioux, épouse contractuellement séparée de biens de Louis Théodulo Beaudoin, cultivateur, de la paroisse de St-Henri, dans le district de Québec, et le dit Louis Théodulo Beaudoin mis en cause pour autoriser et assister sa dite épouse,

Demandeurs,

vs.

JOSEPH RIOUX, fils d'Etienne, cultivateur, de la paroisse de St-Eloi,

Défendeur.

Sur motion des Demandeurs, il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

Fraserville, le 14 avril 1887.

PELLETIER & PERRAULT,
P. C. S.

POULIOT & POULIOT,
Procureurs des Demandeurs.

21 avril 1887.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR DE CIRCUIT,
District de Kamouraska } Pour le District de Kamouraska.
No. 8360.

Le vingt avril 1887.

DAVID BERTRAND, marchand, de la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges des Trois-Pistoles,

Demandeur,

vs.

OLIVIER RIOUX, ci-devant de St-Jean-de-Dieu, et maintenant de lieux inconnus,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre sous deux mois.

P. LANGLAIS,

G. C. C.

21 avril 1887.

A VENDRE

A LA

Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

Veaux purs Ayrshires, avec ou sans pedigree; cochons Berkshires; blé de la Mer Noire, de choix.

S'adresser à

JOSEPH ROY,

Chef de pratique.

14 avril 1887.

A VENDRE

BETAIL Ayrshire,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

A VENDRE

Bétail Ayrshire: veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree.

Aussi: Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,

St Marc, Comté Verchères, P. Q.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886---Arrangement pour la saison d'hiver---1887

Le et après lundi, 14 juin 1886, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit:

Pour Lévis.....	12.35 A. M.
Pour Lévis.....	9.50 A. M.
Pour St-Jean et Halifax.....	10.38 A. M.
Pour Lévis.....	3.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	3.50 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	10.32 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 22 novembre 1886.